

# La Chapelle-Longueville

Journal de La Chapelle-Longueville

[www.lachapellelongueville.fr](http://www.lachapellelongueville.fr)



## L'édito du maire

Voilà un peu plus de six mois que la commune de La Chapelle-Longueville existe. Après la première étape organisationnelle, qui consistait à installer des services - technique, ressources (humaines notamment), finances/compta et enfance/jeunesse -, nous nous sommes attelés à la question budgétaire en compilant les trois comptes administratifs précédents. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de gestion et de réflexion. Nous orientons donc notre travail prioritairement sur la population, avec pour objectif l'amélioration de nombreux domaines comme le service à la personne, l'enfance et la jeunesse, la mobilité,... Au sein de la commune nouvelle, le rôle des élus est désormais de donner les orientations politiques et stratégiques claires qui sont ensuite appliquées par les services. Nos priorités : la jeunesse, les seniors et les personnes en recherche d'emploi. Pour les 280 enfants scolarisés, nous avons créé un service dédié à l'enfance avec un guichet unique « éducation » pour les professeurs, les parents et les élèves. Quant

aux jeunes, l'idée est de les solliciter directement pour savoir ce qu'ils souhaitent tant, par exemple, en matière de sport que sur le plan culturel. Pour nos aînés, notre objectif est de maintenir au maximum les gens à leur domicile. Nous avons donc lancé une réflexion collective sur la vie dans la commune et aborderons les différentes pistes avec les intéressés. Enfin, nous comptons un peu plus de 240 personnes sans emplois sur notre territoire. Dès septembre, nous allons travailler avec Pôle Emploi, afin de leur apporter une aide commune. Autant de nouveaux défis pour l'équipe municipale. Mais nous constatons que la fusion des trois communes déléguées, nous renforce tous. Et sans cette fusion, les trois entités auraient rencontré, à plus ou moins long terme, de gros problèmes budgétaires et d'attractivité. A nous de réussir à rendre le quotidien de chacun plus agréable !

Jean-Michel Maureille  
Maire

## Le saviez-vous ?

Avec un budget investissement d'1,2 million d'euros, notre commune a des taxes inférieures à la moyenne nationale et départementale de communes de même population.



## En bref...

\* Pour les **Jeunes**, la commission Jeunes issue de La Chapelle-Réanville est étendue à l'ensemble du territoire. Elle permet aux enfants et adolescents de 7 à 17 ans de faire deux à trois sorties de janvier à décembre moyennant une participation annuelle de 15 € (chèque à l'ordre du Trésor public). (+ d'informations : rubrique Pour les Jeunes) ■

\* Pour **nos aînés**, la commune nouvelle a fait un effort budgétaire. Donc dès cette année les 65 ans et plus bénéficieront d'une invitation au banquet et d'un colis par personne (un couple = 2 colis) ■

\* Nous avons lancé en début d'année le site de notre commune nouvelle : **[www.lachapellelongueville.fr](http://www.lachapellelongueville.fr)**. Sur ce site, nommé aux **Trophées de la comm 2017**, chacun pourra retrouver des informations pratiques, l'actualité de La Chapelle-Longueville et des activités du conseil municipal (compte-rendus des conseils municipaux, agenda,...).

[www.lachapellelongueville.fr](http://www.lachapellelongueville.fr) a, par ailleurs, été remarqué par *Brief - le magazine des communicants publics* (voir article en ligne) ■

## Budget et taxes...

Le premier budget de fonctionnement de notre commune nouvelle reprend uniquement les différentes charges des trois communes historiques. Il a bien entendu été nécessaire de réaliser les adaptations nécessaires à la strate de la population (+ de 3500 habitants).

Concernant l'investissement, La Chapelle-Longueville a donc un budget d'investissement prévisionnel de 1,2 million d'euros sans incidence sur la fiscalité.

En effet, côté taxes, aucune augmentation autre que celle relative au lissage (c'est-à-dire à l'ajustement des taxes pour qu'elles soient les mêmes d'une commune historique à l'autre).

Cela permet, pour l'ensemble de la population de notre commune, d'avoir des taux sur la taxe d'habitation et sur le foncier bâti inférieures à la moyenne départementale et nationale de communes de même population. ■



# Trois mairies en une à votre service !

Vous pouvez réaliser les démarches administratives habituelles dans l'une des trois mairies, à l'exception de l'état civil (mairie de résidence) et de l'urbanisme (mairie de Saint-Just).



Horaires d'ouverture au public :

	<b>Saint-Just</b>	<b>Saint-Pierre d'Autils</b>	<b>La Chapelle- Réanville</b>
<b>Lundi</b>	10h – 12h 16h – 17h		
<b>Mardi</b>	10h – 12h 16h – 18h30	9h – 12h 14h – 18h	10h – 12h
<b>Mercredi</b>			
<b>Jeudi</b>	10h – 12h 16h – 17h		
<b>Vendredi</b>	10h – 12h 16h – 18h30	9h – 12h 14h – 18h	16h – 19h
<b>Samedi</b>		9h – 12h	

Tous les compte-rendus  
des conseils municipaux  
sont disponibles en ligne sur :

[www.lachapellelongueville.fr](http://www.lachapellelongueville.fr)  
(rubrique Vie municipale)

## L'équipe municipale

- **Jean-Michel Maureille**, maire
- **Yvette Alriquet**, maire déléguée
- **Jean-Luc Delêtre**, maire délégué & 3<sup>ème</sup> adjoint
- **André Turc**, maire délégué
- **Philippe Després**, 1<sup>er</sup> adjoint
- **Claudine Butet**, 2<sup>ème</sup> adjointe
- **Marie-Christine Bury**, 4<sup>ème</sup> adjointe
- **Jean-Claude Heliere**, 5<sup>ème</sup> adjoint
- **Joëlle Huvey**, 6<sup>ème</sup> adjointe
- **Emmanuel Baron**, 7<sup>ème</sup> adjoint
- **Pascale Lelièvre**, 8<sup>ème</sup> adjointe
- **Jean-Claude Chardon**, conseiller délégué
- **Martial Chevallier**, conseiller délégué
- **Christian Durier**, conseiller délégué
- **Christian Greboval**, conseiller délégué

Retrouvez  
la liste complète  
de l'équipe municipale  
sur notre site  
(rubrique Vie municipale)

# Ecoles : semaine de 4 jours et nouveaux horaires!



La municipalité, en accord avec les conseils d'écoles et l'académie, a décidé la reprise de la semaine des quatre jours à compter de la rentrée scolaire 2017/2018. En conséquence, voici les horaires des écoles à partir de septembre prochain :

- **La Chapelle-Réanville :**

lundi / mardi / jeudi / vendredi : 9h - 12h et  
13h30 - 16h30

- **Saint-Pierre d'Autils :**

lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h30 - 11h30 et  
13h30 - 16h30

- **Saint-Just :**

lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h45 - 11h45 et  
13h15 - 16h15

## Ça gaze...

GRDF accepterait de prolonger le gaz sur le territoire de la commune déléguée de La Chapelle-Réanville au delà du tracé initial (La Genevray, la descente par la route des écoles et la remontée de la route de Vernon jusqu'à la mairie) en fonction du nombre de personnes intéressées.

Une fois les nouvelles demandes de gaz recensées et transmises à GRDF, une étude au cas par cas sera faite après l'achèvement du tracé initial.

Merci de faire part de votre intérêt pour le raccordement en vous inscrivant auprès de la mairie de La Chapelle-Réanville. ■



**Le journal de La Chapelle-Longueville est édité par la mairie de La Chapelle-Longueville**

**Directeur de publication :** Jean-Michel Maureille (maire)

**Coordonnateur général :** Philippe Després

**Conception & réalisation :** Karin Tourmente-Leroux